

AVIS N° 179 - 2015 / BRVM / DG

Rectificatif de l'Avis N° 171 - 2015 / BRVM / DG

PALMCI 7% 2009-2016

**Paiement des intérêts semestriels et
remboursement partiel de capital**

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché qu'en raison de la fête du **MAWLID** prévue pour le jeudi 24 décembre 2015, l'obligation "PALMCI 7% 2009-2016" (symbole: PALC.01) cotera **ex-coupon d'intérêts à partir du mardi 22 décembre 2015**, au lieu du mercredi 23 décembre 2015 comme précédemment annoncé.

Pour toute information complémentaire concernant cet Avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 16 décembre 2015.

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE